

RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union - Discipline - Travail

MINISTÈRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT



Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Économie Appliquée

08 BP 03 ABIDJAN 08

Tél. : 27 22 44 08 42

Email : ensea@ensea.ed.ci - Site Web : www.ensea.ed.ci

PROJET CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN

ACE IMPACT - ENSEA

FINANCEMENT PAR L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD) N° CCI 167901 T

RAPPORT DU COMITÉ D'AUDIT INTERNE

(Examen des rapports de l'Auditeur Externe sur la gestion 2021)

SESSION DU 14 JUILLET 2022

L'ENSEA bénéficie du Projet « Centre d'Excellence Africain (CEA) », dans le domaine de la formation statistique. Cette initiative vise à renforcer les capacités de l'ENSEA en matière de formation et de recherche statistique afin de pérenniser son positionnement en tant que pôle régional de référence.

Le projet a été exécuté par l'ENSEA en 2021 dans le cadre de sa seconde phase dénommée « ACE Impact », au terme de la première phase achevée en septembre 2020. Cette nouvelle phase, pour laquelle la République de Côte d'Ivoire a signé une convention de crédit avec l'Agence Française de Développement (AFD), vise à accroître la quantité, la qualité et la pertinence pour le développement de l'enseignement supérieur dans certaines universités grâce à une voie de spécialisation régionale.

Conformément aux principes de bonne gestion et dans l'optique d'améliorer les mécanismes internes de gestion, il a été mis en place un Comité d'Audit Interne, constitué de membres du Conseil de Gestion désignés par ledit Conseil.

L'objectif général de ce Comité est d'améliorer les procédures de contrôles internes et d'optimiser le processus de gestion des risques du Projet ACE Impact - ENSEA. Plus spécifiquement, le Comité d'Audit Interne est chargé de :

- valider le Plan d'audit interne annuel ;
- examiner les rapports trimestriels de l'Auditeur Interne ;
- examiner les rapports annuels de l'Auditeur Externe ;
- faire des recommandations au Conseil de Gestion.

Le Comité d'Audit Interne est composé des membres suivants :

- **Monsieur ABBAS Sanoussi**, Président du Comité, Représentant l'Association des Statisticiens et Démographes de Côte d'Ivoire, membre du Conseil de Gestion ;
- **Monsieur DIEDHIOU Arona**, membre du Comité, Représentant le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique au sein du Conseil de Gestion ;
- **Monsieur SORO Amadou**, membre du Comité, Représentant le Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat au sein du Conseil de Gestion.

L'an deux mil vingt-deux,

Et le 14 juillet,

De 10 heures 10 minutes à 12 heures 30 minutes,

Les membres du Comité d'Audit Interne de l'ENSEA se sont réunis à la salle de conférence de l'ENSEA, sous la présidence de Monsieur ABBAS Sanoussi, Président dudit Comité.

Assistaient également à la réunion :

- **Monsieur KOUADIO Hugues**, Directeur de l'ENSEA, Coordonnateur du Projet ;
- **Monsieur AVANDE Jean-Claude**, Auditeur Externe du projet ACE Impact - ENSEA.

Monsieur ABBAS Sanoussi préside la réunion du Comité.

Monsieur SORO Amadou assure le secrétariat de séance.

Le Président de séance propose l'ordre du jour ci-après :

- I. Examen et adoption des rapports 2021 de l'Auditeur Externe ;**
- II. Questions diverses.**

L'ordre du jour est adopté par les membres du Comité.

I. EXAMEN ET ADOPTION DES RAPPORTS 2021 DE L'AUDITEUR EXTERNE

Une synthèse des rapports de l'audit réalisé au titre de l'exercice 2021 du projet ACE Impact - ENSEA est présentée au Comité par Monsieur AVANDE Jean-Claude, Auditeur Externe. Les principaux constats tirés de l'audit ainsi que les recommandations émises par la mission d'audit externe ont été examinés.

Le champ de ces travaux inclut l'examen du rapport d'audit des états financiers, la lettre de recommandations sur le contrôle interne, l'attestation sur les revenus externes générés du Projet.

1. Le rapport d'audit des états financiers du Projet au titre de l'exercice 2021

Le Comité d'Audit Interne prend connaissance du rapport d'audit des états financiers du projet au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Le Comité d'Audit Interne prend note de l'avis globalement satisfaisant de l'Auditeur Externe sur la performance financière du Projet.

2. Lettre de recommandations sur le contrôle interne

Le Comité d'Audit Interne prend acte des insuffisances et recommandations faites à l'issue du diagnostic des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière de même que l'appréciation de la conformité de l'exécution du projet aux dispositions de l'Accord de financement.

Les insuffisances relevées par l'Auditeur externe concernent :

- l'absence de manuel de procédures comptables, financières et budgétaires ayant obtenu l'Avis de Non Objection du Bailleur ;
- la comptabilisation d'une dépense relative au « paiement de la police d'assurance maladie du personnel projet » sur une ligne budgétaire différente de celle prévue pour ce type de dépenses, et sans l'ANO du Bailleur ;
- l'absence de fiches d'imputation préalable à la comptabilisation de l'engagement des dépenses du projet ;
- l'insuffisance des pièces justificatives (carte d'embarquement, compte rendus de missions) fournies pour la plupart des dépenses de voyage ;
- la non-mise en concurrence pour le marché relatif au « paiement de la plateforme virtuelle pour l'organisation d'une conférence » de même que la non-signature des factures de prestation par le fournisseur ;
- la non-transmission du Plan de Passation des Marchés du Projet à l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics et à la Direction Générale des Marchés Publics.

L'Auditeur Externe mentionne que ces faiblesses ne remettent pas en cause la fiabilité des informations financières et comptables contenues dans les états financiers du Projet.

Le Comité d'Audit Interne invite l'Unité de Gestion du Projet à mettre en œuvre les recommandations faites suite au constat des insuffisances relevées.

L'Unité de Gestion du Projet prend bonne note des recommandations formulées et s'engage à prendre les dispositions en vue de les mettre en œuvre.

3. L'attestation sur les revenus externes générés de ACE Impact - ENSEA en 2021

Le Comité d'Audit Interne note que l'Auditeur Externe n'a indiqué aucune objection de nature à remettre en cause le montant des revenus externes générés sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 par le Projet ACE Impact – ENSEA.

Le Comité d'Audit Interne prend note de cette conclusion de l'Auditeur Externe concernant les revenus externes générés au titre de l'exercice 2021 par le Projet.

II. QUESTIONS DIVERSES

Aucun sujet n'est évoqué sous ce chapitre.

Au terme des travaux, le Comité d'Audit Interne salue les efforts déployés par l'Unité de Gestion du Projet ACE Impact - ENSEA, au titre de l'exercice 2021, et l'invite à exécuter les recommandations formulées.

Le Comité d'Audit Interne adopte les différentes composantes du rapport de l'Auditeur Externe et le remercie.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président du Comité d'Audit Interne lève la séance à 12 heures 30 minutes.

Fait à Abidjan, le 14 juillet 2022

Rapport signé par les membres du Comité d'Audit Interne

M. ABBAS Sanoussi, Président



M. DIEDHIOU Arona, Membre



M. SORO Amadou, Membre

